

DIVISION FINANCIÈRE

DIFIN/07-409-432 du 17/12/07

LE DISPOSITIF D'AIDE A LA GARDE D'ENFANTS DE TROIS A SIX ANS AVEC LE TITRE TICKET CESU : CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

Destinataires :

Messieurs les Présidents d'Université

Messieurs les Inspecteurs d'Académie (pour diffusion dans le 1^{er} degré)

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements publics et privés

Affaire suivie par : Mme Floriane GOMIS - Bureau de l'action sociale

Division Financière du Rectorat - Tél : 04 42 91 72 72 ; Fax : 04 42 91 70 07

Références :

- circulaire B9 N°2141 et 2BPSS-07-2194 du 2 août 2007-12-07 du Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction Publique
- courrier N°B9/07-388 du 28 Août 2007 relatif à la mise en œuvre du CESU – garde d'enfant 3/6 ans
- courrier N°B9/07 - 532 du 6 décembre 2007

P.J. : Modèle attestation de reprise d'activité après un congé d'adoption

Je vous demande de porter à la connaissance de l'ensemble des personnels placés sous votre autorité les informations ci-après relatives à la garde des enfants de trois à six ans.

Dans le cadre de l'action sociale interministérielle, le ministère de la fonction publique a créé une nouvelle aide financière réservée exclusivement aux agents de l'Etat étendue aux enfants de trois à six ans pour les aider à recourir à des dispositifs payants de garde à domicile ou hors domicile, cette aide est versée sous forme de chèques emploi-service universels (CESU).

Le Ministère de la fonction publique a choisi ACE pour la mise en place et la gestion de cette prestation ; les dossiers devront être déposés directement auprès d'EXPERIAN (sous-traitant ACE).

1 - Le Calendrier de la mise en place du ticket CESU – garde d'enfant de 3 a à 6 ans

La mise en œuvre opérationnelle de la prestation , c'est-à-dire la date à laquelle les agents pourront adressés leur demande au gestionnaire est prévue le **jeudi 6 décembre 2007.**

2 - La Communication

➤ Sur le site internet : www.cesu-fonctionpublique.fr initialement dédié à la prestation CESU (enfant de moins de 3 ans), des pages sont mises en ligne dès l'entrée en période d'exploitation de la prestation étendue à la garde d'enfant jusqu'à 6 ans. Elles permettent de donner des informations relatives au conditions d'ouverture des droits, au contenu des dossiers de demande, aux modalités d'instruction et aux modalités d'utilisation du ticket CESU – garde d'enfant

➤ Deux numéros d'appel sont également mis en place pour ce dispositif :

- le 01 57 63 64 49 pour les bénéficiaires potentiels souhaitant obtenir des informations générales
- le 01 57 63 64 61 pour les agents ayant déposé une demande de CESU garde d'enfant 3/6 ans.

3- Dépôt des demandes et calcul des droits des agents

Les demandes de Ticket CESU – garde d'enfant 3/6 ans devront exclusivement être faites au moyen d'un formulaire spécifique disponible sur le site internet du CESU cité page précédente.

Pour pouvoir bénéficier de la prestation au titre de l'année 2007, les agents devront déposer directement leur demande **avant le 31 décembre 2007**, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

**CNTP - EXPERIAN
Opération garde d'enfant
BP 60081
75921 PARIS Cédex 19**

Les formulaires de demande de CESU sont désormais « millésimés » ; les demandes au titre de l'année 2007 devront donc être effectuées au moyen de formulaires 2007.

Je vous rappelle également que les droits 2007 à cette nouvelle prestation interministérielle d'action sociale sont ouverts **à titre rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2007**.

Comme pour la prestation CESU – garde d'enfant 0/3 ans, les services ministériels d'action sociale ou de gestion des ressources humaines ne sont pas directement impliqués dans la gestion des demandes. L'attestation de reprise d'activité après congé d'adoption (arrivée de l'enfant adopté au foyer du demandeur date de moins d'un an) devra être complétée par le service académique d'action sociale (IA 13 ; IA 84 ; IA 05 ; IA 04)

4 - La remise des Tickets CESU – garde d'enfant 3/6 ans

Les demandes de Ticket CESU – garde d'enfant intervenues chaque mois seront cumulées par ACE pour constituer une seule commande, effectuée au début du mois suivant. Après validation de la commande la DGAFP versera la contrepartie de la valeur faciale des titres sur le compte bancaire de l'émetteur. Dès réception des crédits ACE mettra en fabrication les titres et fera parvenir les chéquiers à leur bénéficiaires.

Les Tickets CESU – garde d'enfant 3/6 ans demandés en décembre 2007 seront donc livrés aux agents au début de l'année 2008 et pourront être utilisés jusqu'au 31 janvier 2009.

5 - L'articulation entre le CESU – garde d'enfant de moins de trois ans et la prestation CESU – garde d'enfant 3/6 ans

Le CESU - garde d'enfant de moins de trois ans et le CESU – garde d'enfant 3/6 ans constituent deux prestations distinctes. Les agents qui auraient bénéficié de la prestation CESU – garde d'enfant de moins de 3 ans et qui seraient éligibles au dispositif CESU – garde d'enfant 3/6 ans devront par conséquent constituer un nouveau dossier de demande.

IMPORTANT : Les demandes de CESU 0-3 ans et 3-6 ans pour l'année 2007 doivent parvenir impérativement avant le 31 décembre 2007 au prestataire (EXPERIAN ou ACE)

Signataire : Christiane BONNEFOY, Secrétaire Générale Adjointe de l'Académie d'Aix-Marseille.

**ATTESTATION DE REPRISE D'ACTIVITE
APRES CONGE D'ADOPTION**

→ A joindre obligatoirement à toute demande de CESU - garde d'enfant de 3 à 6 ans si la date d'arrivée de l'enfant au foyer du demandeur date de moins d'un an.

Une attestation par enfant.

Je soussigné(e)

Nom et qualité du responsable :

Ministère :

Service :

Atteste que le demandeur et * / ou * le conjoint du demandeur ci-dessous¹

Nom :

Prénoms :

Date et lieu de naissance : le / / 19 à

Service d'emploi (ministère, direction et service) :

Adresse personnelle :

Code postal : Commune :

A repris * / Doit reprendre son activité *

Doivent reprendre* / Ont repris leur activité*

} le / / 20

Après un congé d'adoption partagé

Après un congé d'adoption pris en intégralité par le demandeur

Après un congé d'adoption pris en intégralité par le conjoint du demandeur

Au titre de l'enfant :

Nom :

Prénoms :

Date de naissance de l'enfant : le / / 20 à

Date d'arrivée de l'enfant au foyer: le / / 20

Fait à la demande de l'agent, pour faire valoir ce que de droit :

A le / / 20

(Cachet du service et signature du responsable)

¹ ** Rayer la mention inutile*